

Image not found or type unknown



Instance de divorce et garde alternée

Par **cathy**, le **20/02/2011** à **20:54**

Bonjour,rnrnrnJe suis séparée depuis trois mois le jugement a lieu le 8 mars , mon ex mari est gérant de SCI et moi j'en détient 33 % des parts. Sa société est déficitaire compte tenu des emprunts, ce qu'il fait qu'il a un revenu de 700 par mois.rnrnMoi je suis salariée j'ai un salaire de 2200 euros par mois avec mes charges loyer et pret voiture et pret de consommation que mon ex ne veut pas prendre en charge , il me reste pour vivre 100 eurosrnrnJe dois en principe lui verser un prestation de secours, le juge va t'il prendre en compte mes ressources et ce qu'il me reste.??rnrnDe plus je ne vois plus ma fille depuis trois mois elle a 14 ans elle veut vivre avec son père alors qu'il était convenu d'une garde alternée... Il m'empeche tout contact avec que dois je faire?

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **23:38**

je ne vois pas en quoi c'est du pénal ??